RESEARCH BULLETIN

Environment Canada Environnement Canada
0050244D DEST JP EXCH COPY 03
FC 215 R4813
VOL ISS 203
RESEARCH BULLETIN (PARKS CANADA)

No. 203 August 1983

"Ad majorem Dei gloriam"; The Role of Convent Institutions in Quebec Education

Marc de Caraffe, Architectural historian, Ottawa

Foreword

The purpose of this Research Bulletin is to present the preliminary findings of a study of educational institutions built in Canada before 1930 being conducted by the Architectural History Section of the Canadian Inventory of Historic Building. This text is part of a series of reports intended to provide an overview of the architectural evolution of educational buildings in every region of the country. A more complete analysis of these buildings will be prepared during the coming year. For the time being, we will consider only institutions run by religious orders, a type of building that played a significant role in the history of education in Quebec.

Most of the information presented here was graciously supplied by persons involved in the field. All religious teaching orders were contacted in order to obtain the largest sample possible. Further information was obtained through research on the architectural evolution of school buildings and on provincial education systems conducted by the architectural historians of the Canadian Inventory of Historic Building.

The image that frequently comes to mind when recalling the beginnings of education in New France is that of Marguerite Bourgeoys making taffy on the Feast of Saint Catherine. It is a reminder of the Church's role in education and of the schools' humble beginnings at the time the French colony was beginning to flourish. A certain mythology surrounds the evolution of educational institutions during the French Regime. An example is provided by Canon Lionel Groulx's eloquent praise for the schools of New France:

> And that is why, when put in its geographic and historic context, the little school of New France seems to acquire an aura of pathetic splendor. It can seem attractive and inviting in its summer frock of white lime, but it must be seen in winter too, covered with snow and shrouded by the icy blustering wind, standing alone against the wilderness on the bank of the Saint Lawrence River, serving a people engaged in a perpetual struggle against the land and their enemies - a people who hark to the howls in the nearby woods, howls more terrifying than those of wolves. [Translation.][1]

This historian's account would lead us to believe little white schools were everywhere in New France. What was it really like?

The French colony's first school was built in Quebec City in 1635 and entrusted to the Jesuits. The Ursulines opened a convent there in 1639, and in 1657 Marguerite Bourgeoys founded a school in Montreal in a stable built of stone.[2] These institutions formed the base of the colony's school system.

In a few years the Jesuits' school became a college offering a fairly complete course of studies (Fig. 1). Between 1641 and 1642, the Ursulines built a three-storey stone monastery that, despite a few fires, became a most imposing building with the passing years (Fig. 2).[3] The efforts of the sisters of the Congrégation de Notre-Dame made Marguerite Bourgeoys's work in the Montreal region an equally resounding success. In 1694, the sisters opened a school in one of the towers of the fort on the mountain.[4] From 1690 on they had a two-storey wooden convent in Point-aux-Trembles on the outskirts of Montreal,[5] in addition to the one located in the heart of Ville-Marie.

Teaching was entrusted to religious institutions during the French Regime because education was considered to fall within the purview of the family and, to an even greater extent, of the Church; this was the practice in France and in England at that time.[6] The school system of New France was consequently very simply structured. At the lowest level were the small "Latin schools," none of which remain. Next came the convents of the Ursulines and the sisters of the Congrégation de Notre-Dame. The Jesuit college, with its more advanced teaching for boys only, completed this organization.

Abbé Amédée Gosselin, one of Quebec's first education historians, drew up a table of educational institutions during the French Regime. According to his account, there existed fifteen primary schools for boys in Quebec City and its environs, ten in Montreal and the surrounding region, and seven in and around Trois-Rivières. To these thirty-two boys' schools must be added the schools for girls - six schools in the city and nine in the country - for a total of forty-seven schools.[7] It must be emphasized that they did not all exist at the same time. In 1759, there were only about thirty educational institutions, half of them located in the three main centres. At the end of the French Regime, there were only fifteen schools for the one hundred and twenty parishes and other communities.[8] It is evident that Canon Groulx's portrayal of the little schools is somewhat less than realistic.

The educational institutions of New France did create a tradition despite their small number. A few itinerant lay teachers excepted, teaching was the preserve of the Church. It was to remain so until the responsibility for education was taken over by the government in 1964.

The Conquest, however, brought some changes to education in the Saint Lawrence valley. Several institutions had to close their doors, and the Jesuit college was requisitioned by the occupation army. To replace this college, the Séminaire de Québec - until then devoted exclusively to the training of priests - was converted into a classical college open to all, as Claude Galarneau reports:

> On the order of Bishop Jean-Olivier Briand, this seminary was obliged to take over and become a boarding school/day school admitting students destined for both the priesthood and the liberal professions. It served as a model for schools of this type for two centuries. [Translation.][9]

Until the educational reform of 1964, classical colleges were the seat of higher education in the province of Quebec, thus perpetuating the tradition of the Jesuit college. Louis-Phillipe Audet described the classical colleges as follows:

> They were, first and foremost, private institutions placed under the wing of the Church, run almost exclusively by priests or brothers, and often operating in precarious financial conditions. These colleges were born and developed in response to local needs, with no integrated plan, and without being subject to a central authority. The result was a variety

> of programs, teaching methods, disciplinary regulations and examinations. [Translation.][10]

This description could also be applied to the convents run by nuns, for these too were strongly influenced by local conditions.

With few exceptions, the classical colleges were founded by priests.[11] In 1817, for example, Father Charles-Joseph Ducharme opened a primary school in the village of Sainte-Thérèse. In 1825, he also taught Latin in his rectory. This latter initiative progressed so well that, in 1841, Bishop Bourget made it a minor seminary. A major seminary was founded a little later and housed in a stone building erected in 1846.[12]

In the nineteenth and twentieth centuries, many classical colleges were established. Starting in 1824, the statute concerning the Fabrique schools (4 George IV, chap 31) allowed parish boards to devote a quarter of their income to the financing of schools.[13] This was a strong incentive to the creation of classical colleges for boys and convents for girls. The financing of these institutions was facilitated by the variety of their sources of revenue, which frequently included collections, donations, contributions from the parents of the students and, starting in 1830, irregular government subsidies that became annual in 1912.[14]

In short, a classical college or convent was a private business which had to be profitable to survive. The college in Sorel, for example, was sold at auction because its directors could no longer pay their debts. This failure caused great dismay, especially since it was an Anglican college that took over the premises.[15]

In Sorel, the administrators had been too ambitious and had tried to move too quickly. It was customary to proceed rather prudently toward the establishment of a college. First a day school or industrial college was opened, giving, to all intents and purposes, a business course. This was done in Joliette in 1846, in Terrebonne the following year, and in Sherbrooke in 1855. The Mont-Saint-Louis college in Montreal followed the same pattern of growth. Constructed in 1888, this institution was run by the Brothers of the Christian Schools, and offered a science and a business course before becoming a classical college. An institution had to enjoy a certain reputation and a degree of financial success before its conversion to a classical college could be envisaged.

To ensure the prosperity of a private teaching institution, its location had to be chosen judiciously. It goes without saying that a college established in a large urban centre, such as the Collège de Montréal (Fig. 3), had a better chance of growing rapidly than one located in the country (Fig. 4).

A private college or convent that opened in a small village could, because of its various sources of financial support, rapidly acquire a certain degree of importance. The school boards might even give it preference over their own public schools, for a private institution saved them money.[16] Construction of a classical college or seminary was, moreover, a symbol of a city's progress, and as these institutions enjoyed the support of the comparatively well-to-do element of the local population, they were able to compete favourably with the public schools.[17] For all these reasons, public schools and private institutions are difficult to compare.

The former Collège Sainte-Marie in Montreal (Fig. 5) was a good example of the success of convent-type institutions in large cities. This institution traces its origins back to 1848, when the Jesuits, having returned to Canada, opened a classical day school in a small building on Saint-Alexandre Street. At the request of the citizens of Montreal, the Jesuits soon had to consider enlarging their facilities, as indicated by the following excerpt:

> The citizens of Montreal entreated the Jesuits to accept boarders. A house was rented near the college and twenty-five students were accommodated. The needs of the day, however, called for more. This led to the construction of the present college on Bleury Street, completed in 1851. The large number of English-speaking students prompted the

> Fathers to build Loyola College in 1896. Finally, space for boarders being too limited, the Collège Sainte-Marie was followed by construction of the Collège Jean-de-Bréboeuf sic on the north slope of Mount Royal. [Translation.][18]

A number of religious communities, such as the Brothers of the Christian Schools, the Fathers of the Congregation of the Holy Cross, the Clerics of Saint Viateur and the Oblates of Mary Immaculate enjoyed similar success; among the women's communities, the Sisters of the Congrégation de Notre-Dame, the Sisters of the Holy Names of Jesus and Mary, the Grey Nuns and the Ursulines achieved equal distinction.

One of the principal reasons for the success of private institutions was the care taken to create an environment favourable to the students' education. To begin with, a very large site was chosen.[19] The Collège de Montréal (Fig. 3) and the Mother House of the Congrégation de Notre-Dame (Fig. 6) on Sherbrooke Street were erected on vast tracts of land in order that students might enjoy the benefits of fresh air - a fact that did not fail to reassure the parents.

Buildings of considerable architectural sophistication were erected without hesitation in large cities. The prime objective of this quest for aesthetic excellence was to give each building a distinctive character. It was also good form to house children in prestigious buildings, since the communities were appealing to a well-to-do clientele in order to increase their revenues.[20] Moreover, because commissions from religious communities constituted a source of very great profit, architects always tried to surpass themselves,[21] and took great care in the design of convent-type buildings.

Convents ranked immediately below classical colleges and seminaries in Quebec's educational hierarchy. These institutions were entrusted to the care of teaching orders and varied in size. At the top were the mother houses, generally huge architectural complexes like those of the Congrégation de Notre-Dame in Montreal or the Ursulines in Quebec City; their size depended on the size of the community. These buildings could be used for other functions in addition to their educational activities, hence their complexity. They might include a juniorate, a home for elderly sisters, a hospital, and various administrative offices that looked after the activities of the entire community.

At the next level were buildings with a particular function, convents used solely for the education of young girls. These, too, depended on local conditions for their survival, which led to architectural diversity. They can be grouped into three classes in order of importance. First came those in large cities, such as the Outremont Convent (Fig. 7); next, those in medium-sized centres (Fig. 8); and last, convents in the less populated rural localities (Fig. 9).

The interiors of these institutions were also more complex than those of public schools. Because private schools often accepted boarders in order to increase the number of students, additional rooms had to be provided that were not found in public schools. The most important of these were the dormitory (Fig. 10) and the refectory (Fig. 11). In the most imposing buildings, there was a vast parlour (Fig. 12) where parents of boarders could visit their children on the days and at the hours permitted. There was always a chapel (Fig. 13), while a recreation hall (Fig. 14) and a library (Fig. 15) helped occupy the students' rare leisure hours.

Private teaching institutions were not reserved for the children of the social elite. Several religious orders, such as the Brothers of the Sacred Heart, erected private schools at their own expense, and after coming to an agreement with the school boards, placed them at the disposal of students from all social classes:

> Rather than building a school, the municipality can obtain the use of a private school by contracting an agreement with the proprietors of the school -almost always a religious congregation - which puts its school buildings at the disposal of the municipality in return for a rent usually calculated at three

> per cent of the building's cadastral value. The municipality undertakes to appoint the teachers for this school from the members of the congregation. [Translation.][22]

Such agreements were frequent in the province of Quebec, where construction of educational institutions could be financed only by special taxes which constituted an additional burden for taxpayers. As this type of tax was very unpopular, the commissioners often preferred to rent rather than build a school.

The school boards of Montreal and Quebec City had to conclude similar agreements; this led to the construction of a new category of convent schools which bore greater similarity to the public schools in that they did not accept boarders and did not attempt to attract a well-to-do clientele. A good example of this type of school is the Académie Sainte-Anne in Montreal (Fig. 16). This school was built in 1854 by the Gentlemen of Saint Sulpice for the education of English-speaking Catholic girls from poor families.[23] Two years later, the Religious of the Sacred Heart of Jesus opened the École Sainte-Sophie on Gouin Boulevard in Montreal for French-speaking girls of the same social background.[24] In 1912, the Brothers of the Christian Schools bought a building on Chauveau Street in Quebec City for the same purpose. A bilingual, secondary-level business and science course was given in this building, known as the Académie commerciale de Québec (Fig. 17).[25]

The architectural evolution of convent institutions was the result of growth that, in the case of certain buildings, extended over more than three centuries. These private schools were always fewer in number than the public schools, which numbered 8,000 in 1930 and constituted the province's main educational network, but they wielded great influence at the secondary level. Their role was to mould society's elite in accordance with certain values dear to the Church, which is why they were called on to take such a prominent place in the Quebec school system. This reality is reflected in the architecture of their buildings.

A combination of historic circumstances cast the Church in the role of principal educator in Quebec's French-speaking society. During the French Regime, the Church had an almost exclusive monopoly on education, whereas after 1760 its privileges were contested by liberal elements of the French-speaking society, who wanted lay schools, and by the conquerors, who wanted English schools in order to assimilate the French Canadians.[26]

At the beginning of the nineteenth century, this dispute led to a struggle for control of education in Quebec from which the Church emerged victorious in the middle of the century, to the detriment of public institutions. In order to maintain and increase their superiority over the public network, the religious communities had to offer greater advantages than the government. This explains the monumental scale of certain convent institutions. Others experienced continuous growth until 1964; after years of alterations and enlargements, they became vast complexes that belied their modest beginnings. Still others had to be content with a modest role because they were located in sparsely populated centres - the law of competition had not favoured them.

During the next stage of the research, we will concentrate on the architectural evolution of convent-type educational buildings throughout the country. The analysis will focus specifically on the following questions: do the different religious orders have distinctive architectural styles? For example, can buildings belonging to the Jesuits be distinguished easily from those of the Oblates? If so, can private teaching institutions be categorized according to whether they belonged to communities of sisters, brothers or priests?

It would also be of interest to research the sources of architectural inspiration for convent-type buildings. Were the builders influenced by European or American styles? Did they finally develop a typically local look? Did certain buildings serve as architectural models? Are similar buildings found in other provinces of Canada? These and other questions will be the starting point of the next phase of the work.

Our task will be a formidable one. In 1981, for example, there were fifty-three men's communities and one hundred and sixteen women's orders that either taught or had taught in Canada. Some of these communities possessed dozens of convent-type buildings used for teaching: the Brothers of the Christian Schools had more than seventy-five. The human and material limitations of this study will make it impossible to analyse these buildings individually. The next phase of the research will therefore concentrate on answering the questions stated above.

Notes

1 Abbé Lionel Groulx, L'enseignement français au Canada, vol. 1: "Dans le Québec" (Montréal: Librairie d'action canadienne-française, 1931) (hereafter, L'enseignement français), p. 21.

2 Ibid, p. 13.

3 Ramsay Traquair, History of the Ursuline Monastery, Quebec (London: Royal Institute of British Architects, 1937), pp. 4-11. On the recommendation of the Historic Sites and Monuments Board of Canada in 1972, a plaque was erected on this location.

4 Robert Lahaise, Les édifices conventuels du Vieux-Montréal; aspects ethnohistoriques (Ville La Salle: Cahiers du Québec/Hurtubise HMH, 1980), p. 113.

5 Michel Belisle, "L'architecture des ensembles conventuels montréalais, 1642-1840," manuscript on file, Direction générale du patrimoine, Ministère des Affaires culturelles, Montreal (July 1980), p. 100. The Congrégation de Notre-Dame bought a farmhouse from François Le Ber in 1663. Known thereafter as the Saint-Gabriel Farm, this building is still standing.

6 Louis-Philipe Audet, Histoire de l'enseignement au Quebec (Montreal and Toronto: Holt, Rinehart and Winston, 1971) (hereafter, Histoire de l'enseignement), vol. 1, p. 116.

7 Abbé Amédée Gosselin, L'instruction au Canada sous le régime français (1635-1760) (Quebec City: Laflamme et Proulx, 1911), pp. 475-477.

8 Jean-Jacques Jolois, J-F Perrault (1753-1844) et les origines de l'enseignement laïque au Bas-Canada (Montreal: Presses de l'Université de Montréal, 1969) (hereafter, J-F Perrault (1753-1844), pp. 64-65.

9 Claude Galarneau, Les collèges classiques au Canada français (1620-1970) (Montreal: Fides, 1970) (hereafter, Les collèges classiques), p. 16.

10 Louis-Philippe Audet, Histoire de l'enseignement, vol. 2, p. 146.

11 Abbé Lionel Groulx, L'enseignement français, vol. 1, p. 182.

12 Abbé Émile Dubois, Le petit Séminaire de Sainte-Thérèse, 1825-1925 (Montreal: Les Éditions du Devoir, 1925), pp. 17-104. This building was destroyed by fire in 1881, and replaced by a new one designed by the architects Poitras and Roy.

13 Louis-Philippe Audet, Le système scolaire de la province de Québec, vol. 3: "L'Institution royale, les débuts: 1801-1825" (Quebec City: Presses universitaires Laval, 1952), p. 221.

14 Claude Galarneau, Les collèges classiques, p. 90.

15 Ibid, p. 35.

16 P.J.O. Chauveau, L'instruction publique au Canada; précis historique et statistique (Quebec City: Augustin Côté et Cie, 1876), pp. 83-84.

17 Claude Galarneau, Les collèges classiques, p. 34.

18 Album des maisons d'éducation de la province de Québec (Montréal: Compagnie canadienne nationale de publication, 1930), vol. 1, p. 13.

19 Elzéar Pelletier, Précis d'hygiène scolaire (Quebec City: Publications du Conseil d'hygiène de la province de Québec, n.d.), p. 34.

20 Madeleine Forget, "L'architecture des ensembles conventuels montréalais; deuxième période: 1840-75," manuscript on file, Direction générale du patrimoine, Ministère des Affaires culturelles, Montreal (1979) (hereafter, "L'architecture"), pp. 158-159.

21 Jacqueline Hallé, "Édifices conventuels; période 1875-1900, 1900-1930," manuscript on file, Direction générale du patrimoine, Ministère des Affaires culturelles, Montreal (1979), p. 23.

22 Hubert Pierlot, La législation scolaire de la province de Québec (Brussels: Librairie Albert Dewit, 1911), p. 92.

23 Madeleine Forget, "L'architecture," p. 188.

24 Ibid, p. 207.

25 Réaménagement de l'édifice Chauveau et annexes (Quebec City: Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Direction des communications, n.d.), n.p.

26 Jean-Jacques Jolois, J-F. Perrault (1753-1844), p. 245.

Figure 1: The Collège de Québec, right, from an engraving by R. Short. After the fire in 1640, a new college was built between 1647 and 1650 and enlarged in 1741. This building was demolished in 1878. The Jesuit college was one of the colony's principal buildings during the French Regime; it symbolized the importance accorded to education during this period. (Quebec National Archives, GH 27072.)

Figure 2: Ursuline Monastery, Quebec City. The monastery, built in 1641, was rebuilt between 1651 and 1652 after the first fire. The second building was ravaged by fire as well in 1686. Construction was started in 1687 on the kitchen wing (A) and the Sainte-Famille wing (B), both of which are still standing. The Sainte-Ursula wing (C) dates from 1695, and the parlour wing (D), from 1715. Many other enlargements were made later, always to meet specific needs; this is why each part of the building has a particular use without forming part of an architectural unit. The chapel (E) can be seen clearly in this illustration. (Quebec National Archives, Livernois Collection, V.E. 03Q P 560.)

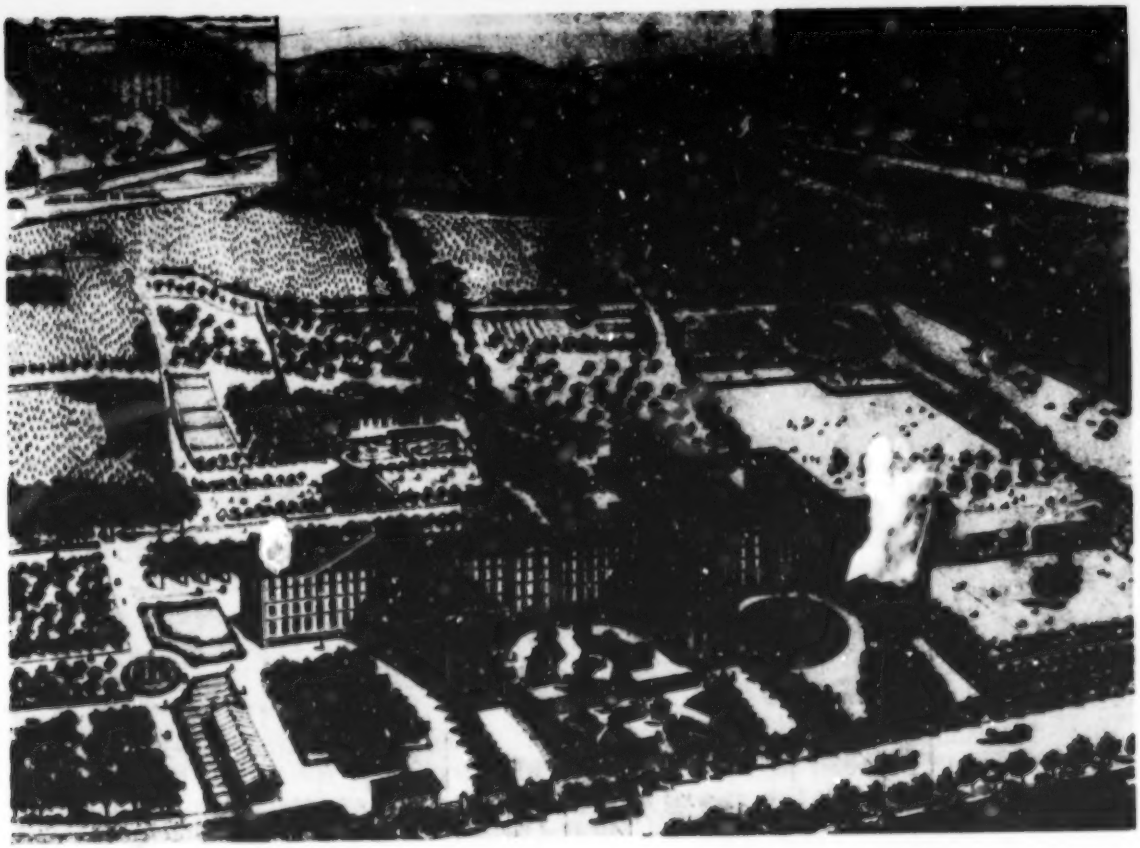

Figure 3: The Collège de Montréal about 1879. In the foreground are the towers used by the sisters of the Congrégation de Notre-Dame in 1694. Note the size of the gardens and orchards surrounding this institution. This was a way of feeding the boarders cheaply. Although this building was erected two centuries after the Ursuline Monastery, its components are still separated according to their use, e.g., the Grand Seminary and the college. (Public Archives of Canada, National Map Collection, H12/349/Montreal/1879.)

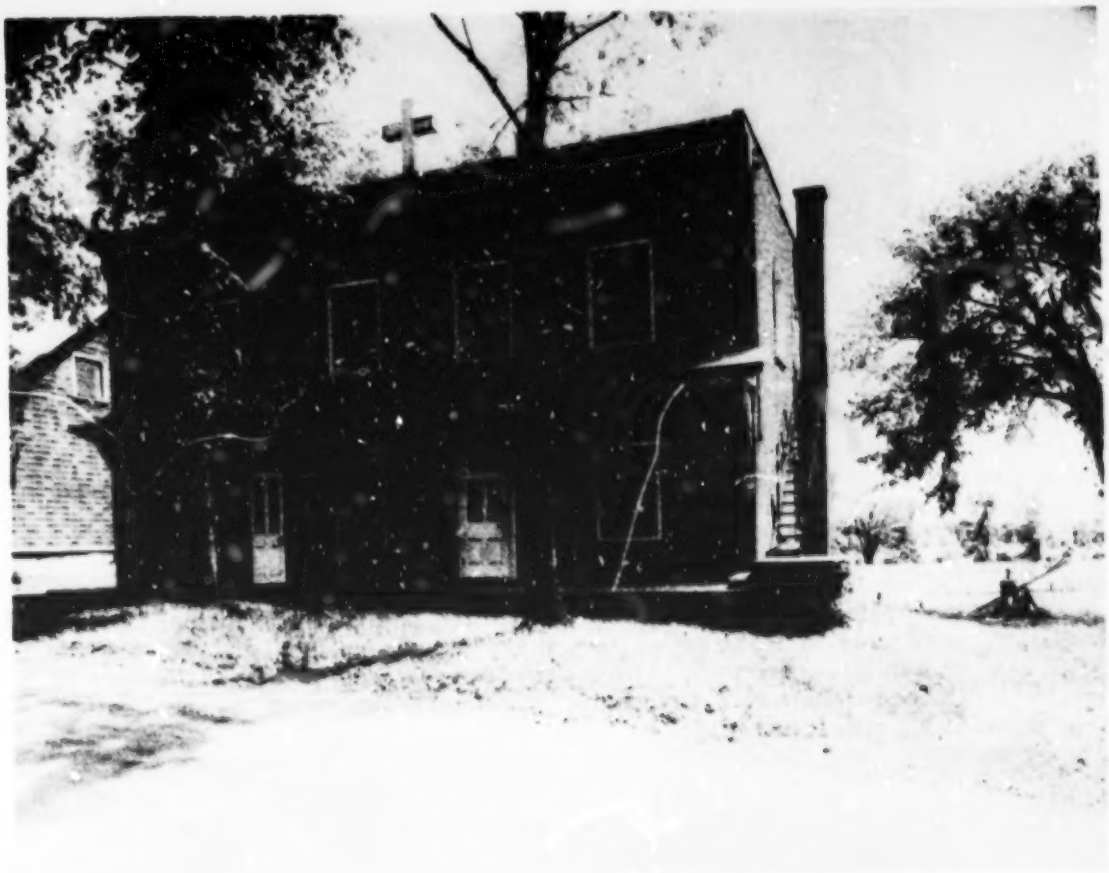

Figure 4: Couvent de Saint-Augustin, Deux-Montagnes County, date of construction unknown. Only the cross and playing field distinguish this building from a private residence. It was no doubt designed by a local craftsman. In many cases, convent buildings were designed by the parish priest. (Quebec National Archives, Joseph Guibord Collection, 56526-52.)

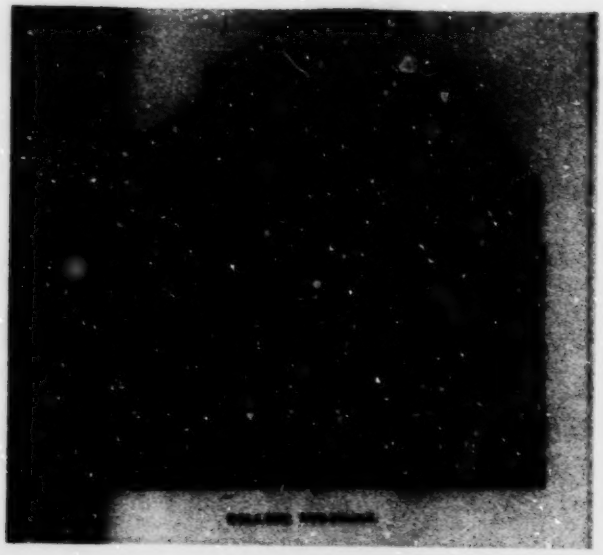

Figure 5: Collège Sainte-Marie, Montréal. Together with the Gésu Church (not in the photograph), this building constituted one of the principal convent structures in Montreal. The college was demolished in 1976, but the church was preserved. (Album des maisons d'éducation de la province de Québec [Montreal: Compagnie canadienne nationale de publication, 1930], voi. 1, p. 13.)

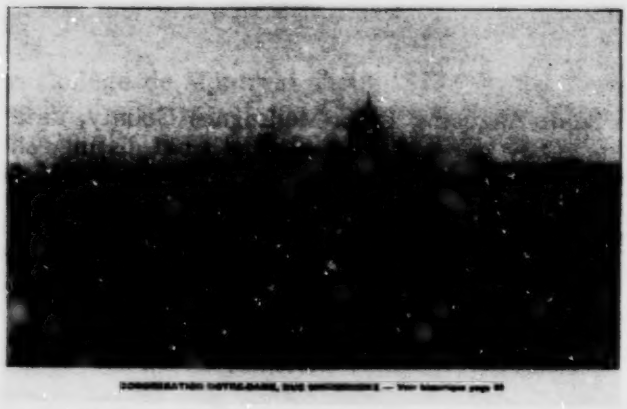

Figure 6: Mother House of the Congrégation de Notre-Dame, Sherbrooke Street. When a private school was to be built in Montreal, land was frequently chosen on the outskirts of the city in order to take advantage of the country air. The broken façade of this building is reminiscent of the Collège de Montréal (Fig. 3) and is a feature of many convent buildings. (Album des maisons d'éducation de la province de Québec [Montréal: Compagnie canadienne nationale de publication, 1930], vol. i, p. 23.)

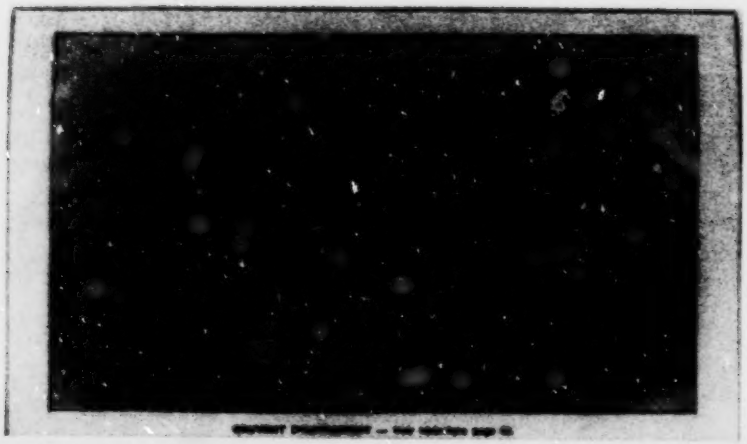

Figure 7: Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, 628 Côte Saint Catherine Road, Outremont. This building, designed by Zéphirin Resther, was constructed between 1903 and 1905. Between 1938 and 1939, a four-storey annex was added to house the infirmary and dormitories. The building is as imposing as the principal mother houses of the period. It was built to serve a single function, and so forms a more or less compact unit, unlike many mother houses (Cf. Figs. 2 and 6). (Album des maisons d'éducation de la province de Québec [Montréal: Compagnie canadienne nationale de publication, 1930], vol. 1, p. 17.)

Figure 8: Convent of the Congrégation de Notre-Dame in Saint-Denis, Richelieu County, 1867. Convents were frequently built of stone. The use of dormers gives this building an urban, residential appearance - and perhaps architectural prestige. (Quebec National Archives, J.W. Michaud Collection, 1071-56.)

Figure 9: Couvent de Cap-Rouge. The space under a mansard roof could accommodate dormitories for nuns and boarders. For this reason, mansards were common on convent buildings. (Quebec National Archives, Livernois Collection, J.E. 03Q P 560.)

Figure 10: Dormitory of the Marist Brothers' College in Iberville (date unknown). Room-sharing arrangements were generally based on the age of the students. In the more exclusive institutions, the beds were curtained off. It is debatable whether such an arrangement met minimum hygienic standards; unlike public schools, private institutions did not have to meet any such standards. (Quebec National Library.)

Figure 11: Refectory of the Ursuline Monastery, Quebec City (date unknown). Religious works were read during meals, which explains the presence of the pulpit at the left of the photograph. (Quebec National Archives, Livernois Collection, J.E. 03Q P 560.)

Figure 12: Students' parlour, Ursuline Monastery, Quebec City (date unknown). The parlour was the room most often visited by relatives. Care was taken to keep it impeccable, as it represented the building to the clients. Here, student boarders could see their relatives only through a grill. (Quebec National Archives, Livernois Collection, J.E. 03Q P 560.)

Figure 13: Ursuline Monastery, Quebec City, nuns' choir (date unknown). In every convent, the nuns had both a spiritual and a temporal role, which explains the prominent place occupied by the chapel. In some cases, notably the Collège Sainte-Marie and the Collège Saint-Laurent, it would be more accurate to speak of churches rather than chapels. (Quebec National Archives, Livernois Collection, J.E. 03Q P 560.)

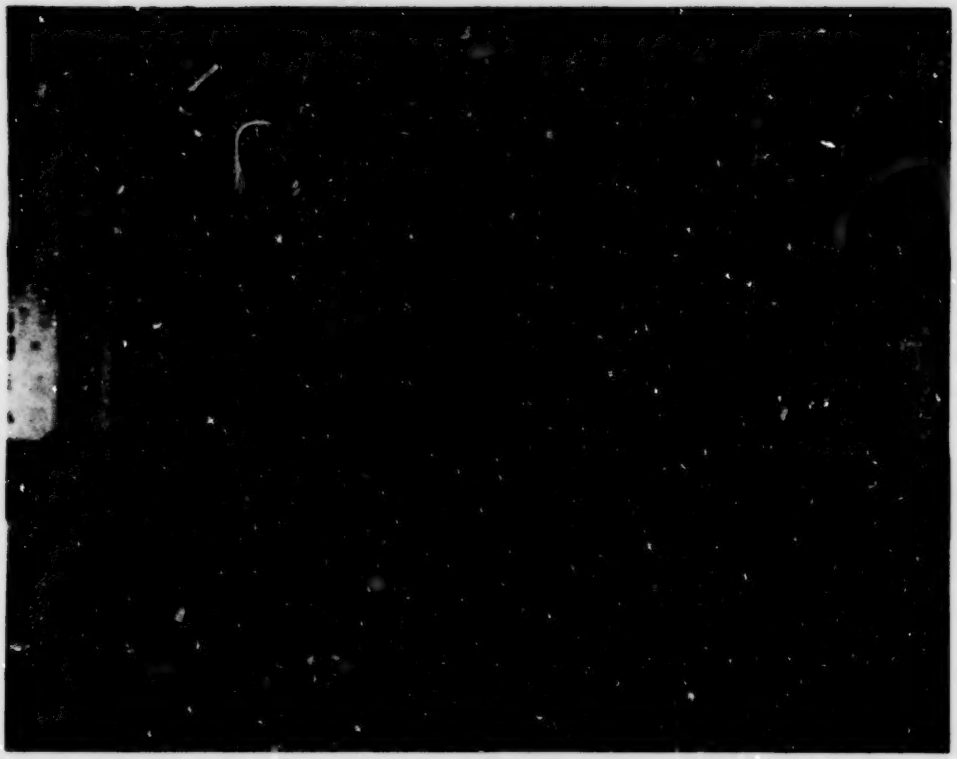

Figure 14: Recreation room, Marist Brothers' College, Iberville (date unknown). Theatrical and musical activities often figure among boarders' most cherished memories. The location of the stage in this room obliged students to attend plays by turns. (Quebec National Library.)

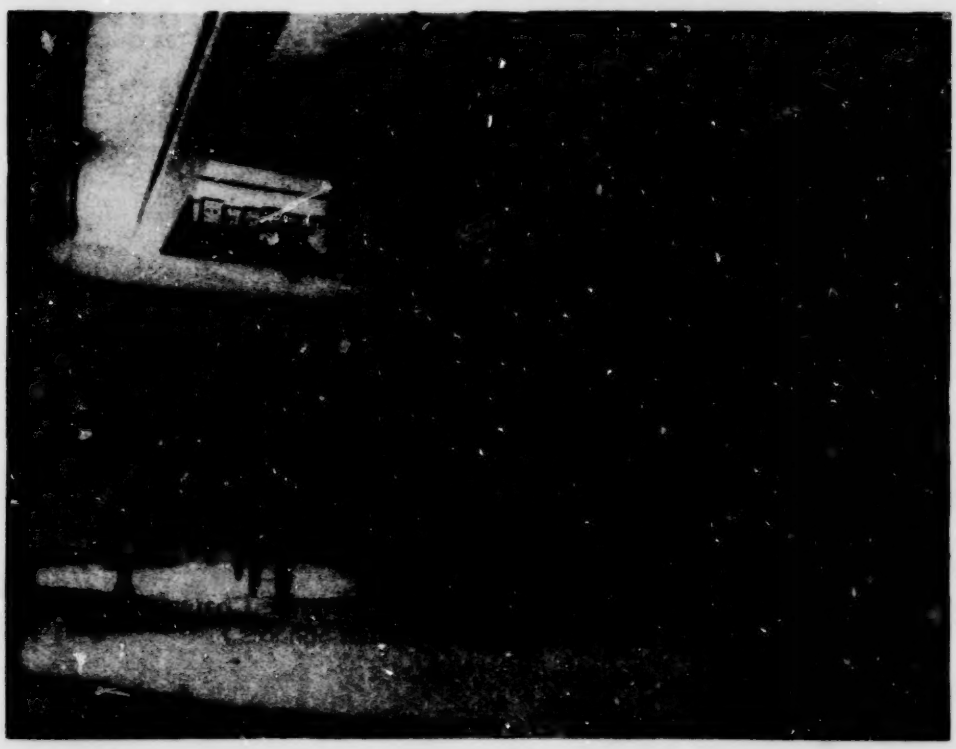

Figure 15: Library, Séminaire de Saint-Hyacinthe (date unknown). In many colleges and seminaries there was also a small museum, as is the case here. (Quebec National Library.)

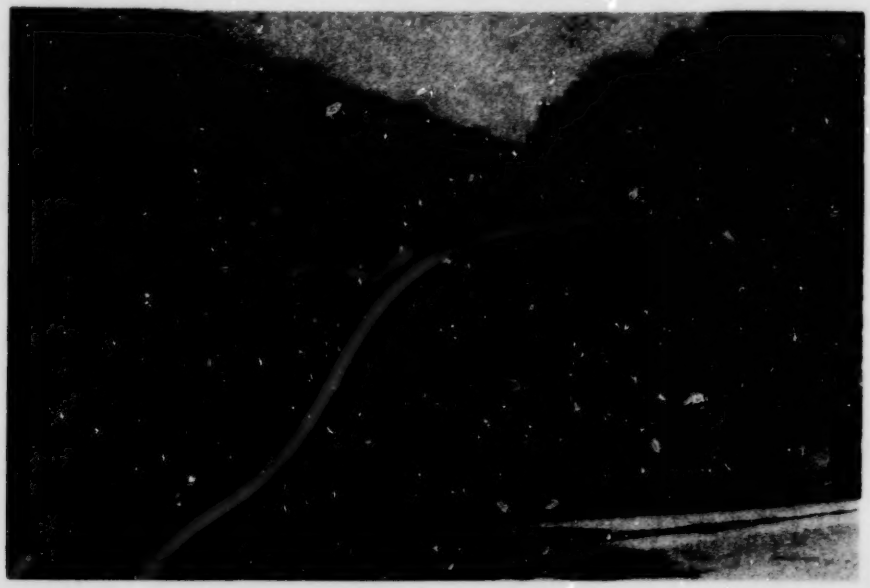

Figure 16: Académie Sainte-Anne, 220-222 Mountain Street, Montreal (circa 1970). The structure resembles a group of row houses, with nothing to distinguish it from a residential building; this is rare for a convent. Was the reason cost or lack of pride? (CIHB, Phase 1.)

Figure 17: Académie commerciale de Québec, 10, avenue Chauveau, Quebec City. (Archives of the Brothers of the Christian Schools.)

BULLETIN DE RECHERCHES

N° 203 Août 1983

"Ad majorem Dei gloriam"; le rôle des établissements conventuels dans l'éducation, au Québec

Marc de Caraffe, historien de l'architecture, Ottawa

Avant-propos

Ce Bulletin de recherches a pour but de présenter les résultats préliminaires d'une étude que mène présentement la section d'histoire de l'architecture de l'Inventaire des bâtiments historiques du Canada sur les établissements scolaires construits avant 1930 au Canada. Ce texte fait partie d'un groupe de rapports dont l'objectif est de dresser un tableau sommaire de l'évolution architecturale des bâtiments reliés à l'enseignement dans chaque région du pays. Une analyse plus complète de ces édifices sera réalisée au cours de la prochaine année. Dans l'immédiat, il ne sera question que des établissements d'enseignement ayant appartenu aux communautés religieuses, un type d'édifice qui joua un rôle significatif dans l'histoire de l'éducation au Québec.

Les renseignements présentés ici proviennent en grande partie de personnes intéressées à ce sujet, qui ont gracieusement prêté leur concours. À cette fin, toutes les communautés religieuses enseignantes furent contactées, dans le but d'obtenir le plus vaste échantillonnage possible. Leurs informations furent complétées par une recherche menée par les historiens de l'architecture de l'Inventaire des bâtiments historiques du Canada sur l'évolution architecturale des bâtiments scolaires et sur les systèmes provinciaux d'éducation.

L'image de Marguerite Bourgeoys préparant de la tire à l'occasion de la Sainte-Catherine est celle qui vient souvent à l'esprit lorsque l'on évoque les débuts de l'enseignement en Nouvelle-France. Elle rappelle à la fois le rôle de l'Église dans l'éducation et les origines modestes des maisons d'enseignement au moment même où s'épanouissait la colonie française.

Une certaine mythologie entoure l'évolution des établissements scolaires du régime français. Le chanoine Lionel Groulx, par exemple, n'hésita pas à faire l'éloge de l'école de la Nouvelle-France:

> Et c'est pourquoi, lorsqu'on la place en son cadre géographique et historique, il est bien malaisé, nous semble-t-il, de ne pas auréoler la petite école de la Nouvelle-France d'un peu de grandeur pathétique. L'été, elle peut paraître coquette et invitante en sa blanche robe de chaux, mais il faut l'apercevoir aussi l'hiver, enneigée et comme ensevelie dans les rafales glacées, isolée le plus souvent sur la rive du fleuve, en bordure de la forêt vierge mal refoulée, au milieu d'un peuple d'essoucheurs et de laboureurs, aux muscles sans cesse tendus par les travaux de la terre et ceux de la guerre, et qui écoute hurler, dans le bois tout proche, pire que les loups.[1]

À en croire cet historien, il y aurait eu en Nouvelle-France des petites écoles blanches partout. Qu'en était-il vraiment?

C'est en 1635 que fut construite la première école de la colonie française, à Québec. On la confia aux jésuites. De leur côté les ursulines ouvraient un couvent en 1639, dans cette même ville, tandis qu'à Montréal, en 1657, Marguerite Bourgeoys fondait une école dans une étable de pierre[2]. Ces établissements allaient former la base du système scolaire de cette colonie.

En quelques années, l'école des jésuites devint un collège qui offrait un cours plus ou moins complet (fig. 1). Quant aux ursulines, elles firent construire, entre 1641 et 1642, un couvent de trois étages, en pierre, qui, malgré quelques incendies, devint au fil des ans, un ensemble des plus imposants (fig. 2)[3]. Grâce aux efforts des soeurs de la congrégation de Notre-Dame, l'oeuvre de Marguerite Bourgeoys allait connaître un succès aussi éclatant, dans la région de Montréal. En 1694, par exemple, elles ouvrirent une classe dans une des tours du fort de la montagne[4]. Ces religieuses possédaient également, depuis 1690, un couvent en bois, à deux étages, à Pointe-aux-Trembles, dans la banlieue de Montréal[5], en plus de celui situé au coeur de Ville-Marie.

Durant le régime français, on le constate, l'enseignement était confié aux instituts religieux , car à cette époque on considérait que "l'éducation était plutôt une affaire de famille et plus encore une affaire d'Église, comme c'était alors la pratique en France aussi bien qu'en Angleterre"[6]. La structure du système scolaire de la Nouvelle-France était, par conséquent, très simple: à un premier niveau venaient les petites écoles, les "écoles latines", dont il ne resterait aucun exemple. On retrouvait ensuite les couvents des ursulines et des soeurs de la congrégation de Notre-Dame. Le collège des jésuites, avec son enseignement supérieur destiné aux garçons seulement, couronnait cette organisation.

Un des premiers historiens de l'éducation au Québec, l'abbé Amédée Gosselin, a dressé un tableau des établissements scolaires du régime français. Selon la comptabilité de l'abbé Gosselin, il aurait existé quinze écoles primaires pour les garçons dans le gouvernement de Québec, dix dans celui de Montréal et sept dans celui de Trois-Rivières. À ces 32 écoles de garçons, on doit ajouter celles des filles, soit six situées en ville et neuf à la campagne, ce qui donne un total de 47 écoles[7]. Il faut préciser que celles-ci n'existèrent pas toutes en même temps, si bien qu'en 1759, on ne pouvait compter qu'une trentaine d'établissements scolaires dont la moitié était située dans les trois principales agglomérations; à la fin du régime français, il n'y avait donc que "quinze écoles pour les cent vingt centres de cristallisation humaine érigés en paroisse ou susceptibles de l'être"[8]. On le constate, le tableau dépeint par le chanoine Groulx sur les "petites écoles" risque de nous éloigner un peu de la réalité.

Malgré leur faible nombre, les établissements d'éducation de la Nouvelle-France ont quand même créé une tradition: l'enseignement relevait exclusivement de l'Église, si l'on fait exception de quelques laïcs, les maîtres ambulants. Cette conception allait se perpétuer jusqu'à la prise en charge de l'éducation par l'État en 1964.

La conquête cependant apporta certaines modifications à la situation scolaire de la vallée du Saint-Laurent. Plusieurs établissements durent fermer leurs portes, tandis que le collège des jésuites était réquisitionné par les troupes d'occupation. Pour remplacer ce collège, on fit du séminaire de Québec, jusque-là exclusivement voué à la formation des prêtres, un collège classique ouvert à tous, comme le rapporte Claude Galarneau:

> C'est le séminaire qui, sur l'ordre de Mgr Jean-Olivier Briand, se voit obligé de prendre la relève et qui devient ainsi l'institution dont le modèle servira pendant deux siècles, un pensionnat externat du type séminaire-collège, où sont admis aussi bien ceux qui se destinent à la prêtrise qu'aux professions libérales.[9]

Jusqu'à la réforme de l'éducation en 1964, les collèges classiques allaient constituer le pivot de l'enseignement supérieur dans la province de Québec, perpé-

tuant ainsi la tradition du collège des jésuites. Louis-Phillipe Audet a donné la définition suivante des collèges classiques:

> C'étaient avant tout, des établissements privés placés sous l'égide de l'Église, dirigés à peu près exclusivement par des prêtres ou des religieux et fonctionnant souvent dans des conditions matérielles précaires. Ces collèges naissent et se développent selon les circonstances locales, sans plan d'ensemble et sans être soumis à une autorité centrale. Il en résultera une certaine variété de programmes, de méthodes d'enseignement, de règlements disciplinaires, d'examens.[10]

Cette description pourrait également être appliquée aux couvents dirigés par les religieuses, car ceux-ci dépendaient aussi énormément des conditions locales.

Mis à part quelques exceptions, les collèges classiques furent fondés par des prêtres[11]. À Sainte-Thérèse, par exemple, le curé Charles-Joseph Ducharme ouvrit une école primaire en 1817 au village. En 1825, il donnait aussi un cours de latin dans son presbytère. Cette dernière entreprise progressa si bien, qu'en 1841 elle était constituée en petit séminaire par Mgr Bourget. Un peu plus tard, on fondait un grand séminaire qui fut logé dans un édifice en pierre, érigé en 1846[12].

Au cours du XIX^{e} et du XX^{e} siècle, plusieurs institutions d'enseignement classique virent le jour. La loi des écoles de fabriques (46 George IV, chap. 31), permettant aux conseils paroissiaux de consacrer, à partir de 1824, le quart de leurs revenus au financement des écoles[13], fut une importante incitation à la création de collèges classiques pour les garçons et de couvents pour les filles. Le financement de ces institutions fut facilité par la variété de leurs sources d'approvisionnement qui souvent comprenaient des quêtes, des dons, les cotisations des parents des élèves et, à partir de 1830, des subventions gouvernementales irrégulières qui devinrent annuelles en 1912[14].

En bref, un collège classique ou un couvent était une entreprise privée, et celle-ci devait être rentable pour survivre. À Sorel, par exemple, le collège fut vendu à l'encan car ses dirigeants ne pouvaient plus rembourser leurs dettes. Cet échec causa un grand émoi, d'autant plus que c'est un collège anglican qui s'y installa[15].

À Sorel, on avait vu trop grand et on avait voulu agir trop rapidement. On procédait ordinairement avec une certaine prudence lorsqu'on désirait établir un collège. On ouvrait en premier lieu un externat ou un collège industriel qui donnait en réalité un cours commercial. C'est ce que l'on fit à Joliette en 1846, à Terrebonne, l'année suivante, et à Sherbrooke en 1855, par exemple. Le Mont-Saint-Louis, à Montréal, suivit le même processus de croissance; construit en 1888, cette institution, dirigée par les frères des Écoles chrétiennes, offrait un cours scientifique et un cours commercial avant de devenir un collège classique. Un établissement devait jouir d'une certaine réputation et connaître un certain succès commercial, avant que l'on envisage d'en faire un collège classique.

Pour assurer la prospérité d'un établissement d'enseignement privé, on devait choisir judicieusement son emplacement. Inutile de préciser qu'un collège établi dans un grand centre urbain, tel le collège de Montréal (fig. 3) par exemple, avait plus de chances de connaître un rythme rapide de croissance qu'une institution située à la campagne (fig. 4).

Il faut quand même remarquer que si on ouvrait un collège ou un couvent privé dans un village peu peuplé, cette institution, grâce à ses diverses sources de financement pouvait quand même acquérir rapidement une certaine importance. Les commissions scolaires pouvaient même lui accorder la préférence sur leurs propres écoles publiques, car une institution privée leur épargnait de l'argent[16]. De plus, la construction d'un collège classique ou d'un séminaire constituait un symbole de progrès pour une ville et comme ces établissements profitaient de la faveur de la partie la plus aisée de la population locale, il leur était facile de concurrencer favorablement les écoles publiques[17]. Pour toutes ces raisons, la comparaison entre les écoles publiques et les établissements privés ne peut être établie qu'avec réserve.

L'ancien collège Sainte-Marie de Montréal (fig. 5) était un bon exemple du succès que connurent les établissements conventuels dans une grande ville. Les débuts de cette institution remontent à l'année 1848, alors que les jésuites, de retour au pays, ouvraient un externat classique dans un petit édifice de la rue Saint-Alexandre. À la demande des Montréalais, les jésuites durent bientôt songer à s'agrandir, comme en témoigne l'extrait suivant:

> Les citoyens de Montréal supplient les Jésuites d'accepter des pensionnaires; on loue une maison proche du collège et l'on y héberge 25 élèves. Cependant les besoins du jour réclamaient davantage. C'est alors que se construisait le collège actuel, rue Bleury, terminé en 1851. La présence de nombreux élèves de langue anglaise décida les Pères à bâtir le Collège Loyola, en 1896. Enfin, la place étant trop réduite pour les pensionnaires, le Collège Ste-Marie vient de donner naissance au Collège Jean-de-Bréboeuf [sic] sur le versant septentrional de la Montagne.[18]

On doit signaler que de nombreuses communautés religieuses, dont les frères des Écoles chrétiennes, les pères de la congrégation de Sainte-Croix, les clercs de Saint-Viateur et les oblats de Marie-Immaculée, connurent des réussites similaires; parmi les communautés féminines, les dames de la congrégation de Notre-Dame, les soeurs des Saints-noms-de-Jésus-et-Marie, les Soeurs grises et les ursulines se distinguèrent tout autant.

Une des principales causes du succès des institutions privées provenait du soin que l'on prenait à créer un environnement propice à l'éducation des élèves. Tout d'abord, on choisissait un vaste emplacement[19]. Le collège de Montréal (fig. 3) et la maison mère de la congrégation de Notre-Dame (fig. 6), rue Sherbrooke, par exemple, furent érigés sur des terrains d'une très grande superficie, afin que l'air sain ait un effet bénéfique sur la santé des élèves, ce qui ne manquait pas de rassurer les parents.

Dans les grandes villes, on n'hésitait pas non plus à bâtir des édifices dotés d'une certaine sophistication architecturale. Cette recherche esthétique avait pour but premier de donner à chaque bâtiment un caractère distinctif. D'autre part il était de bon ton de loger les enfants dans des édifices prestigieux, car on s'adressait à une clientèle aisée afin d'augmenter les revenus[20]. De plus, comme les commandes des communautés religieuses constituaient une très importante source de profits pour les architectes, ceux-ci tentaient toujours de se surpasser[21], et mettaient beaucoup de soin dans la conception des bâtiments conventuels.

Les couvents se situaient immédiatement en-dessous des collèges classiques et des séminaires, dans la hiérarchie scolaire de la province de Québec. Confiés aux soins des communautés enseignantes, ces institutions possédaient leur propre échelle de grandeur. Au sommet, on retrouvait les maisons mères, logées généralement dans de vastes complexes architecturaux, tel celui de la congrégation de Notre-Dame à Montréal ou celui des ursulines à Québec, dont la taille dépendait de l'importance de la communauté. Ces bâtiments pouvaient cumuler, en plus de leurs activités éducatives, plusieurs autres fonctions, d'où leur complexité; ils pouvaient ainsi regrouper un juvénat, un hospice pour religieuses âgées, un hôpital et divers bureaux administratifs où l'on s'occupait des activités de la communauté entière.

À un second niveau, on retrouve les édifices à fonction spécialisée, les couvents chargés uniquement de l'éducation des jeunes filles. Ces bâtiments dépendaient également des conditions locales pour leur subsistance, ce qui entraîna leur diversité architecturale. On peut ainsi classer ces édifices en trois ordres d'importance: d'abord ceux des grandes villes, tel celui d'Outremont (fig. 7), puis ceux des agglomérations d'importance moyenne (fig. 8), et enfin ceux des localités rurales moins peuplées (fig. 9).

L'aménagement intérieur de ces établissements était également plus complexe que celui des écoles publiques. Parce que les premiers édifices acceptaient souvent

des pensionnaires afin d'accroître le nombre d'étudiants, il fallait prévoir des pièces supplémentaires que l'on ne retrouvait pas dans les seconds. Parmi ces pièces, les plus importantes étaient certainement le dortoir (fig. 10) et le réfectoire (fig. 11). Dans les édifices les plus imposants, on retrouvait un vaste parloir (fig. 12) où les parents pouvaient visiter leurs enfants pensionnaires aux heures et aux jours permis. Il y avait toujours une chapelle (fig. 13), alors qu'une salle de récréation (fig. 14) et une bibliothèque (fig. 15) pouvaient aider les élèves à combler leurs rares heures de loisirs.

Il ne faudrait pas croire que les établissements d'enseignement privé étaient réservés aux enfants de l'élite sociale. Plusieurs instituts religieux, dont les frères du Sacré-Coeur par exemple, érigèrent à leurs frais des écoles privées qui après entente avec les commissions scolaires, étaient mises à la disposition d'élèves provenant de tous les milieux de la société:

> Au lieu de construire une école, la municipalité peut aussi se procurer par convention, l'usage d'une école privée. Elle passe un contrat avec les propriétaires de l'école - en fait il s'agit presque toujours d'une congrégation - qui mettent leurs bâtiments d'écoles à la disposition de la municipalité moyennant une location calculée d'ordinaire à raison de 3% sur la valeur cadastrale de l'immeuble. La municipalité s'engage à nommer les maîtres destinés à enseigner dans cette école parmi les membres de la congrégation propriétaire.[22]

De telles ententes furent fréquentes dans la province de Québec, car la construction d'édifices scolaires ne pouvait être financée que par des taxes extraordinaires, ce qui constituait un fardeau supplémentaire pour les contribuables. Ce genre d'impôt étant fort impopulaire, les commissaires préféraient souvent louer une école plutôt que d'en construire une.

Les commissions scolaires de Montréal et de Québec durent conclure des accords similaires, ce qui amena la construction d'une nouvelle catégorie d'établissements conventuels que l'on peut davantage comparer aux écoles du secteur public, car ces édifices ne recevaient pas de pensionnaires et ne cherchaient pas à attirer une clientèle aisée. L'académie Sainte-Anne de Montréal en est un bon exemple (fig. 16). Cette école fut construite en 1854 par les messieurs de Saint-Sulpice, pour l'éducation des jeunes filles anglo-catholiques provenant de familles pauvres[23]. Deux années plus tard, les dames religieuses du Sacré-Coeur-de-Jésus ouvraient l'école Sainte-Sophie, boulevard Gouin à Montréal, pour les jeunes filles francophones du même milieu social[24]. En 1912, les frères des Écoles chrétiennes achetaient un immeuble, rue Chauveau à Québec, dans les mêmes buts. Cet édifice sera connu sous le nom d'Académie commerciale de Québec (fig. 17)[25]. On y donnait un cours secondaire commercial et scientifique bilingue.

L'évolution architecturale des établissements conventuels résulte d'un processus de croissance qui, pour certains édifices, s'est étalé sur plus de trois siècles. Ces maisons d'enseignement privé ont toujours été en nombre inférieur à celles du principal réseau d'éducation au Québec, lequel comptait 8000 écoles publiques en 1930, mais leur importance se faisait largement sentir dans le secteur de l'enseignement secondaire. Leur rôle était de former l'élite de la société en fonction de certaines valeurs chères à l'Église et c'est pourquoi elles furent appelées à prendre une place importante dans le système scolaire québécois, une situation qui se reflète dans l'architecture de leurs édifices.

Si dans la société francophone du Québec, l'Église en vint à jouer le rôle de principal éducateur, ce fut à la suite d'un concours de circonstances historiques. Alors qu'elle disposait d'un monopole presqu'exclusif sur l'éducation durant le régime français, après 1760, son privilège se trouva contesté par les éléments libéraux de la société francophone qui désiraient une école laïque et par les conquérants qui voulaient des écoles anglaises afin d'assimiler les Canadiens français[26].

Cette contestation amena au début du XIX^e siècle une lutte pour le contrôle de l'éducation au Québec, dont l'Église sortit gagnante au milieu du siècle, au détriment des institutions publiques. Pour maintenir et renforcer leur position prépondérante sur le réseau public, les instituts religieux devaient dans leurs établissements offrir de plus grands avantages que le secteur gouvernemental. C'est ce qui expliquerait la monumentalité de certains établissements conventuels; certains autres furent entraînés dans un processus de croissance continue jusqu'en 1964, et modestes à l'origine, ils devinrent, au fil des années, de vastes ensembles, suite à une série de transformations et d'agrandissements. D'autres encore durent se contenter de jouer un rôle modeste, parce qu'ils étaient situés dans des centres de peu d'importance démographique: la loi de la concurrence n'a pas joué en leur faveur.

Au cours de la prochaine étape de recherche, on étudiera plus en détails l'évolution architecturale des édifices conventuels d'enseignement, à travers le pays. L'analyse pourra alors porter plus spécifiquement sur les questions suivantes: existait-il un ordre architectural particulier à chaque institut religieux? En d'autres mots, peut-on facilement différencier les bâtiments appartenant aux jésuites de ceux des oblats, par exemple. Si cette différence est démontrée, pourrait-on alors catégoriser les établissements d'enseignement privés selon qu'ils appartenaient à des communautés de soeurs, de frères ou de pères?

Il serait également intéressant de rechercher les sources d'inspiration architecturale des édifices conventuels. Venaient-elles d'Europe ou des États-Unis? Parvint-on à développer une façon typiquement locale de construire? Certains bâtiments servirent-ils de modèles architecturaux? Retrouve-t-on des bâtiments semblables dans les autres provinces du pays? Telles sont quelques-unes des interrogations qui formeront le point de départ de la prochaine étape de travail.

Ce sera là, on l'imagine facilement, une tâche considérable. En 1981, par exemple, on avait recensé 53 communautés d'hommes et 116 instituts féminins qui avaient cessé d'enseigner ou qui continuaient toujours d'enseigner au pays. Certaines de ces communautés possédaient des dizaines d'édifices conventuels d'enseignement. Les frères des Écoles chrétiennes, par exemple, en eurent plus de 75. Étant donné les limites humaines et matérielles de ce projet d'étude, il sera donc impossible d'analyser ces immeubles individuellement. C'est pourquoi la prochaine étape de recherche sera essentiellement basée sur la problématique dégagée plus haut.

Notes

1 Abbé Lionel Groulx, L'enseignement français au Canada, vol. 1: "Dans le Québec" (Montréal, Librairie d'action canadienne-française, 1931)(ci-après L'enseignement français), p. 21.

2 Ibid., p. 13.

3 Ramsay Traquair, History of the Ursuline Monastery, Quebec (Londres, Royal Institute of British Architects, 1937), p. 4-11. Cet édifice fut commémoré en 1972 par la Commission des lieux et des monuments historiques du Canada.

4 Robert Lahaise, Les édifices conventuels du Vieux-Montréal; aspects ethnohistoriques (Ville La Salle, Cahiers du Québec/Hurtubise H.M.H., 1980), p. 113.

5 Michel Belisle, "L'architecture des ensembles conventuels montréalais, 1642-1840", manuscrit classé, Direction générale du patrimoine, ministère des Affaires culturelles, Montréal (juil. 1980), p. 100. On doit également mentionner que la congrégation de Notre-Dame avait acheté en 1663 une maison de ferme de François Le Ber. Ce bâtiment sera connu par la suite sous le nom de ferme Saint-Gabriel et il existe toujours.

6 Louis-Philippe Audet, Histoire de l'enseignement au Québec, (Montréal et Toronto, Holt, Rinehart et Winston, 1971), (ci-après, Histoire de l'enseignement), vol. 1, p. 116.

7 Abbé Amédée Gosselin, L'instruction au Canada sous le régime français (1635-1760) (Québec, Laflamme et Proulx, 1911), p. 475-477.

8 Jean-Jacques Jolois, J.-F. Perrault (1753-1844) et les origines de l'enseignement laïque au Bas-Canada (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1969) (ci-après J.-F. Perrault (1753-1844)), p. 64-65.

9 Claude Galarneau, Les collèges classiques au Canada français (1620-1970) (Montréal, Fides, 1970) (ci-après Les collèges classiques), p. 16.

10 Louis-Philippe Audet, Histoire de l'enseignement, vol. 2, p. 146.

11 Abbé Lionel Groulx, L'enseignement français, vol. 1, p. 182.

12 Abbé Émile Dubois, Le petit Séminaire de Sainte-Thérèse, 1825-1925 (Montréal, Les Éditions du Devoir, 1925), p. 17-104. Ce bâtiment fut incendié en 1881 et fut remplacé par un nouvel édifice construit d'après les plans des architectes Poitras et Roy.

13 Louis-Philippe Audet, Le système scolaire de la province de Québec, vol. 3: "L'Institution royale, les débuts: 1801-1825" (Québec, Presses universitaires Laval, 1952), p. 221.

14 Claude Galarneau, Les collèges classiques, p. 90.

15 Ibid., p. 35.

16 P.J.O. Chauveau, L'instruction publique au Canada; précis historique et statistique (Québec, Augustin Côté et Cie, 1876), p. 83-84.

17 Claude Galarneau, Les collèges classiques, p. 34.

18 Album des maisons d'éducation de la province de Québec (Montréal, Compagnie canadienne nationale de publication, 1930), vol. 1, p. 13.

19 Elzéar Pelletier, Précis d'hygiène scolaire (Québec, Publications du Conseil d'hygiène de la province de Québec, s.d.), p. 34.

20 Madeleine Forget, "L'architecture des ensembles conventuels montréalais; deuxième période: 1840-75", manuscrit classé, Direction générale du patrimoine, ministère des Affaires culturelles, Montréal (1979) (ci-après "L'architecture"), p. 158-159.

21 Jacqueline Hallé, "Édifices conventuels; période 1875-1900, 1900-1930", manuscrit classé, Direction générale du patrimoine, ministère des Affaires culturelles, Montréal (1979), p. 23.

22 Hubert Pierlot, La législation scolaire de la province de Québec (Bruxelles, Librairie Albert Dewit, 1911), p. 92.

23 Madeleine Forget, "L'architecture", p. 188.

24 Ibid., p. 207.

25 Réaménagement de l'édifice Chauveau et annexes (Québec, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Direction des communications, s.d.), s.p.

26 Jean-Jacques Jolois, J.-F. Perrault (1753-1844), p. 245.

Figure 1: Le collège de Québec, à droite, d'après une gravure de R. Short. Après l'incendie de l'école, en 1640, on construisit entre 1647 et 1650 un nouveau collège qui fut agrandi en 1741. Cet édifice sera démoli en 1878. Sous le régime français, le collège des jésuites était un des principaux bâtiments de la colonie. Il symbolisait l'importance que l'on accordait à l'éducation à cette époque. (Archives nationales du Québec GH 27072.)

Figure 2: Couvent des ursulines, Québec. Le couvent de 1641 fut reconstruit entre 1651 et 1652, après un premier incendie. Ce deuxième bâtiment fut rasé par le feu en 1686. En 1687, on entreprit la construction de l'aile de la cuisine (A) et de l'aile Sainte-Famille (B), qui existent encore. L'aile Sainte-Ursule (C) remonte à 1695, tandis que celle des parloirs (D) date de 1715. De nombreux autres agrandissements furent faits par la suite, toujours en fonction des besoins. C'est la raison pour laquelle chaque partie de ce bâtiment possède une utilisation particulière, sans former d'unité architecturale. On distingue nettement sur cette illustration la chapelle (E). (Archives nationales du Québec, fonds Livernois, V.E. O3Q P 560.)

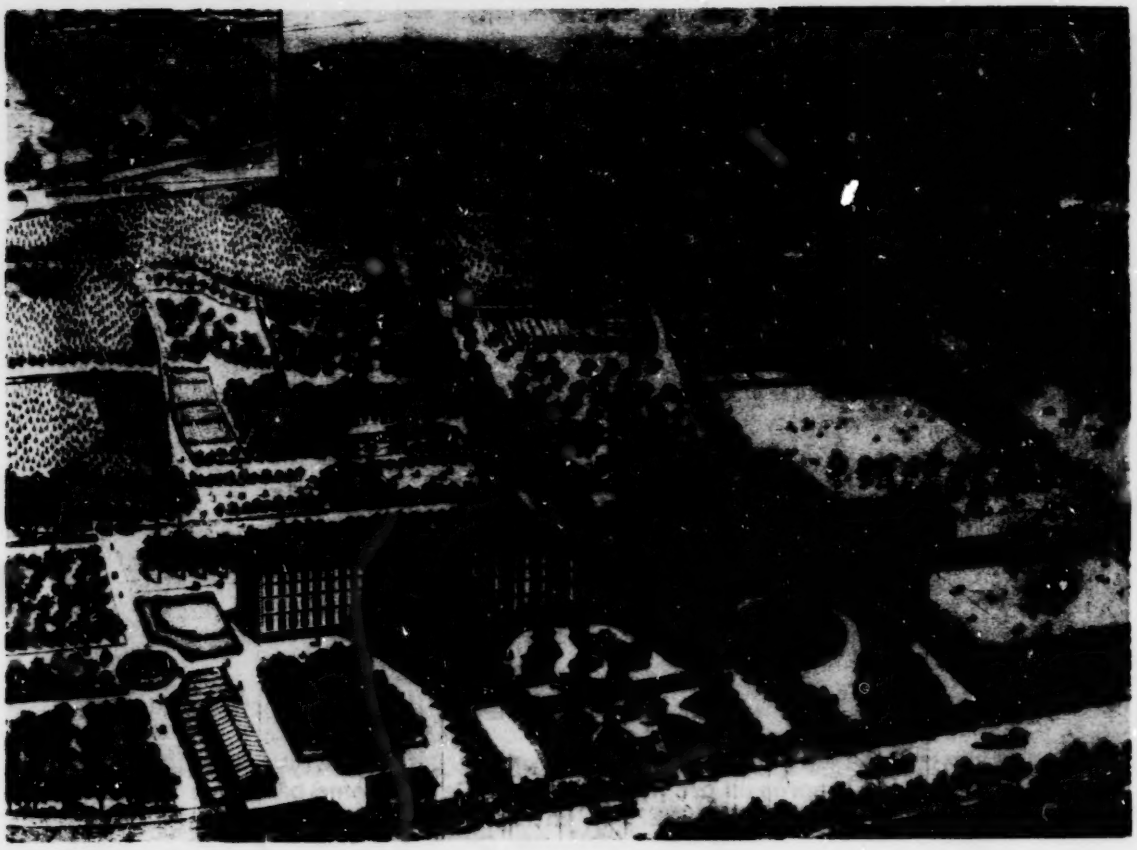

Figure 3: Le collège de Montréal, vers 1879. À l'avant-plan de ce dessin, on aperçoit les tours qui furent réservées aux soeurs de la congrégation de Notre-Dame en 1694. On remarquera l'importance des jardins et des vergers entourant cet établissement. C'était là un moyen d'assurer la nourriture des pensionnaires à bon compte. Même si ce bâtiment fut érigé deux siècles après le couvent des ursulines, on continue de retrouver un cloisonnement des parties de l'immeuble en fonction de leur utilisation, soit celle du grand séminaire et celle du collège. (Archives publiques Canada, Collection nationale de cartes et plans H12/349/Montréal/[1879].)

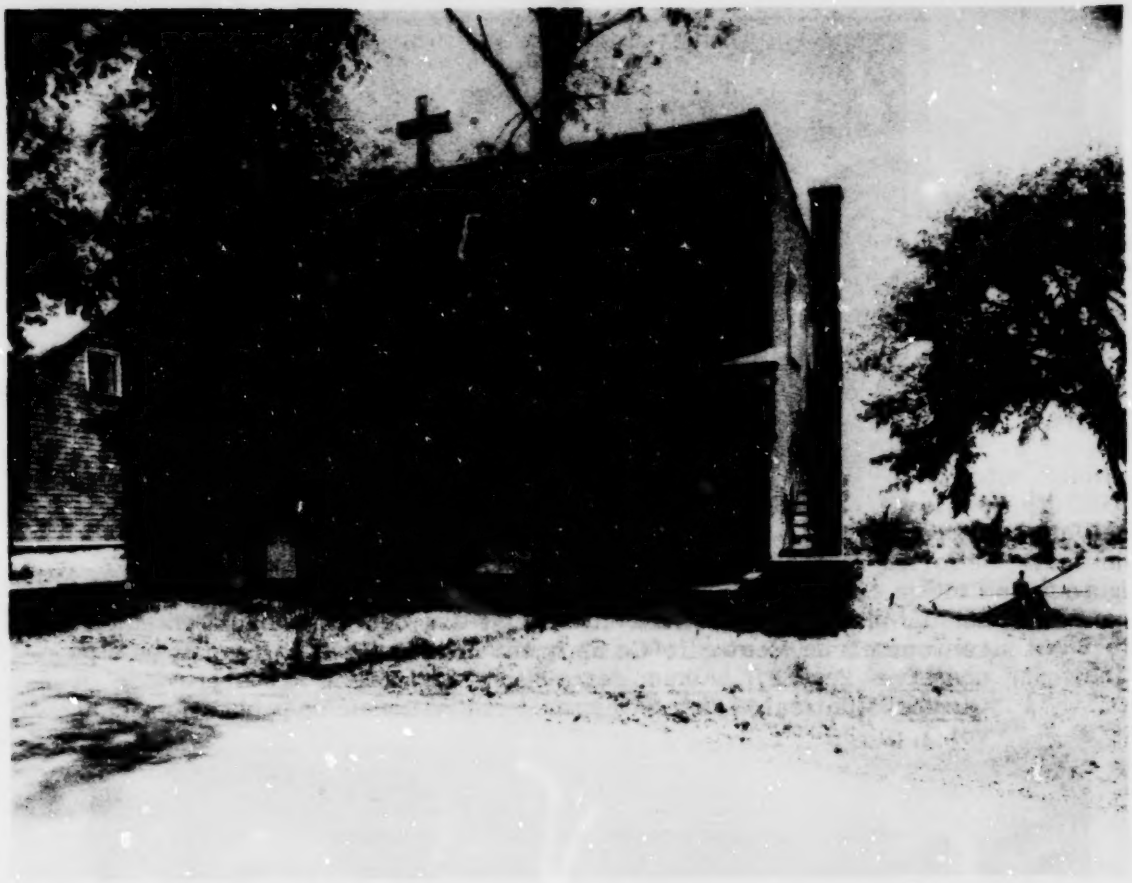

Figure 4: Le couvent de Saint-Augustin, comté des Deux-Montagnes, date de construction inconnue. Rien, sinon la croix et le terrain de jeux, distingue cet immeuble d'une résidence privée. Il fut certainement conçu par un artisan de la localité. En plusieurs endroits, ce fut le curé de la paroisse qui traça les plans des édifices conventuels. (Archives nationales du Québec, collection Jos. Guibord, 56526-52.)

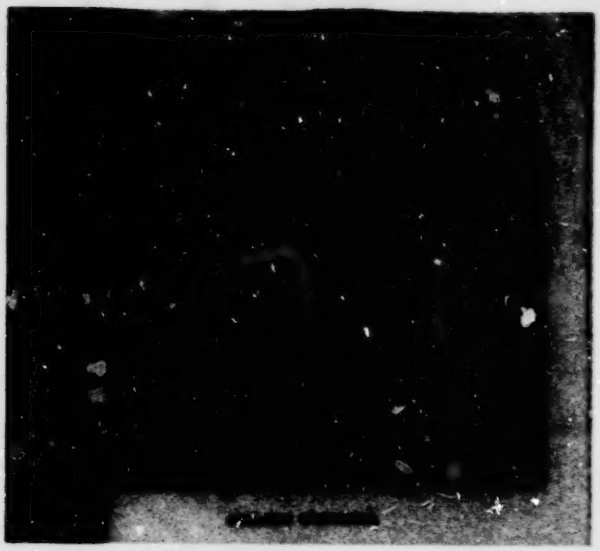

Figure 5: Collège Sainte-Marie, Montréal. Avec l'église du Gésu (n'apparaît pas sur la photo), cet édifice constituait un des principaux ensembles conventuels de Montréal. Ce bâtiment fut démoli en 1976, mais on a pu conserver l'église. (Album des maisons d'éducation de la province de Québec, Montréal, Compagnie canadienne nationale de publication, 1930, vol. I, p. 13.)

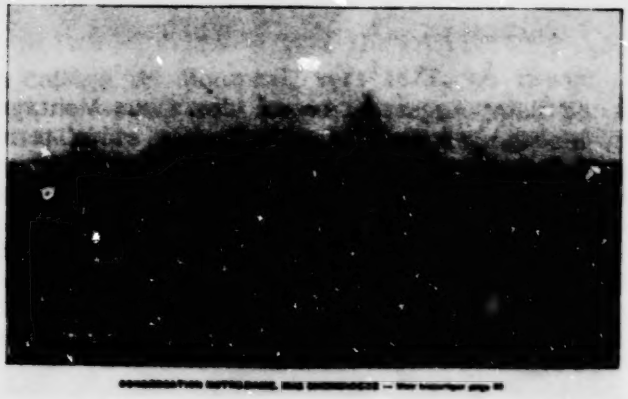

Figure 6: Maison mère de la congrégation de Notre-Dame, rue Sherbrooke. À Montréal, on choisissait souvent un terrain situé aux limites de la ville, lorsque l'on voulait ériger un établissement scolaire privé, afin de bénéficier des avantages de l'air de la campagne. La façade brisée de cet édifice rappelle celle du collège de Montréal (fig. 3). Était-ce là un procédé commun aux édifices conventuels? (Album des maisons d'éducation de la province de Québec, Montréal, Compagnie canadienne nationale de publication, 1930, vol. 1, p. 23.)

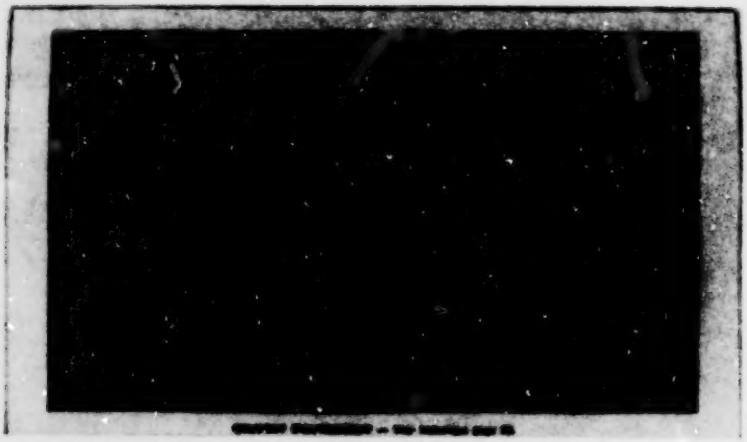

Figure 7: Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, 628, chemin de la côte Sainte-Catherine, Outremont. Cet édifice fut construit entre 1903 et 1905, selon les plans de Zéphirin Resther. Entre 1938 et 1939, on ajouta une annexe de 4 étages pour loger l'infirmerie et les dortoirs. C'est un bâtiment aussi imposant que les principales maisons mères de l'époque. Comme il était voué à une fonction unique, il forme un bloc plus ou moins compact, contrairement à plusieurs maisons mères (voir fig. 2 et 6). (Album des maisons d'éducation de la province de Québec, Montréal, Compagnie canadienne nationale de publication, 1930, vol. I, p. 17.)

Figure 8: Couvent de la congrégation de Notre-Dame datant de 1867 à Saint-Denis, comté de Richelieu. La pierre fut souvent utilisée pour la construction des édifices conventuels. L'emploi de lucarnes confère à ce bâtiment un aspect à la fois urbain et résidentiel. Était-ce une question de prestige architectural? (Archives nationales du Québec, Collection J.W. Michaud, 1071-56.)

Figure 9: Couvent de Cap-Rouge. L'utilisation du toit mansard permettait de loger les dortoirs des soeurs et des pensionnaires sous les combles. On dota souvent les édifices conventuels de ce type de toit, pour cette raison. (Archives nationales du Québec, fonds Livernois, J.E. O3Q P 560.)

Figure 10: Dortoir du collège des Frères maristes, Iberville (date inconnue). Les chambrées étaient généralement constituées en fonction de l'âge des élèves. Dans les établissements les plus huppés, les lits étaient entourés de rideaux. Il est permis de se demander si un aménagement comme ci-dessus respectait un minimum de conditions hygiéniques. Il est vrai que les établissements privés n'étaient soumis à aucune norme d'hygiène contrairement aux écoles publiques. (Bibliothèque nationale du Québec.)

Figure 11: Réfectoire du couvent des ursulines de Québec (date inconnue). On faisait la lecture de livres pieux durant les repas, ce qui explique la présence de la chaire à gauche sur la photo. (Archives nationales du Québec, fonds Livernois, J.E. O3Q P 560.)

Figure 12: Parloir des élèves, couvent des ursulines de Québec (date inconnue). Le parloir était la pièce la plus souvent visitée par les parents. On prenait garde à ce qu'il soit impeccable car il était le reflet de l'édifice aux yeux des clients. À cet endroit, les élèves pensionnaires ne pouvaient voir leurs parents que derrière une grille. (Archives nationales du Québec, fonds Livernois, J.E. O3Q P 560.)

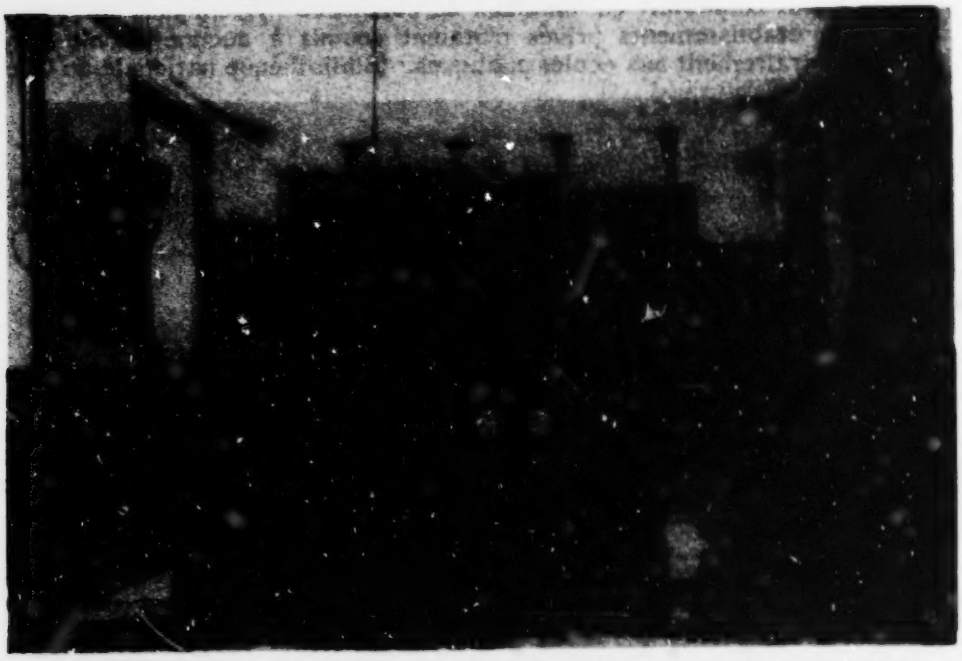

Figure 13: Couvent des ursulines de Québec, choeur des religieuses (date inconnue). Dans chaque établissement conventuel, les religieux avaient un rôle spirituel et temporel. C'est ce qui explique que la chapelle occupait une place importante. À certains endroits, au collège Sainte-Marie et au collège Saint-Laurent notamment, il serait plus juste de parler d'églises que de chapelles. (Archives nationales du Québec, fonds Livernois, J.E. O3Q P 560.)

Figure 14: Salle de récréation du collège des Frères maristes, Iberville (date inconnue). Les activités théâtrales et musicales figurent souvent parmi les meilleurs souvenirs des pensionnaires. À cet endroit, étant donné la disposition de la scène, les pièces de théâtre devaient être présentées à un certain nombre d'élèves à la fois. (Bibliothèque nationale du Québec.)

Figure 15: Bibliothèque du séminaire de Saint-Hyacinthe (date inconnue). Dans plusieurs collèges et séminaires, on retrouvait également un petit musée, comme c'est le cas ici. (Bibliothèque nationale du Québec.)

Figure 16: Académie Sainte-Anne, 220-222, rue de la Montagne, Montréal (vers 1970). L'ensemble ressemble à un groupe de maisons en rangée. Fait inusité pour un établissement conventuel, aucun élément ne le distingue de l'architecture domestique. Était-ce une question de coût ou de manque de fierté? (I.B.H.C., phase 1.)

Figure 17: Académie commerciale de Québec, 10, avenue Chauveau, Québec. (Archives des frères des Écoles chrétiennes.)